

LES PROBLÈMES DE DISPONIBILITÉ DE LA MAIN- D'ŒUVRE INQUIÈTENT LA FEDIL

Luxembourg, le 5 juillet 2022 – Lors de sa réunion du 4 juillet dernier, le Conseil d'administration de la FEDIL a accordé une attention particulière à trois sujets d'actualité extrêmement préoccupants pour une partie importante de ses membres.

D'abord, la sécurité d'approvisionnement en énergie, et plus particulièrement les plans de délestage en cas de pénurie de gaz naturel. Aux yeux de la FEDIL, il est indispensable qu'une mobilisation des potentiels d'économie d'énergie soit entreprise dans tous les secteurs et que les potentiels de substitution au gaz soient rapidement autorisés et entièrement utilisés avant d'envisager des coupures de fournitures aux dépens de l'industrie. René Winkin, directeur de la FEDIL, a résumé l'enjeu : « Des interruptions de production se répercuteraient bien au-delà des secteurs visés par d'éventuelles coupures. Il faut être conscient qu'elles rajouteront aux pénuries et flambées de prix que nous subissons déjà aujourd'hui. »

Avec un taux d'inflation qui poursuit son augmentation historique, il apparaît que la vague des répercussions des hausses de prix importées est loin d'être terminée. Dans ce contexte, la FEDIL partage l'inquiétude exprimée par les principales organisations économiques internationales de se voir confrontées à une pression inflationniste plus généralisée et plus persistante pouvant résulter d'une spirale prix-salaires. Elle souscrit entièrement aux efforts politiques visant à atténuer les répercussions de l'inflation moyennant un mix de mesures ciblées, socialement efficaces et bien temporisées pour certaines, lorsqu'elles risquent de nous entraîner dans des cercles vicieux.

Finalement, fort du constat d'une aggravation sérieuse du manque de main-d'œuvre dans la plupart des secteurs ou entreprises, le Conseil d'administration de la FEDIL s'est exprimé en faveur d'une étude sérieuse et approfondie de tous les éléments influençant la disponibilité de main-d'œuvre et susceptibles d'entraver le bon fonctionnement de nos entreprises, soucieuses de répondre convenablement à la demande de leurs clients. « Confrontés à ce problème de

disponibilité qui s'étend bien au-delà du seul secteur privé et qui risque de se traduire en vrai problème sociétal, les représentants d'entreprises sont effrayés par les tentatives politiques de jeter de la poudre aux yeux de l'électeur avec l'idée d'une baisse généralisée du temps de travail, déphasée par rapport aux réalités du fonctionnement du marché de l'emploi » conclut Michèle Detaille, présidente de la FEDIL.

